

CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE

NATURE DU CONTRÔLE Volontaire total		(3) DATE DU CONTRÔLE 24/09/2026	N° DU PROCÈS-VERBAL 26036987																																																																							
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances critiques		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																								
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire		Groupe(s) de points contrôlés : Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié <u>Défaillance(s) critique(s)</u> 6.1.4.a.3. PARE-CHOCs, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact : chute probable de pièces ; fonctionnement gravement affecté, AV. <u>Défaillance(s) majeure(s)</u> 3.4.1.a.2. ESSUIE-GLACE : Essuie-glace inopérant ou manquant ou non conforme aux exigences, AVG,AVD. 3.5.1.a.2. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Lave-glace inopérant 4.1.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant, AVG,AVD. 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVD,AVG. 4.1.6.a.2. LAVE-PHARES : Dispositif inopérant sur lampe à décharge, AVG,AVD. 6.1.1.a.2. ETAT GÉNÉRAL DU CHASSIS : Légère fêlure ou déformation d'un longeron ou d'une traverse, AV. 6.2.13.c.2. AUTRES OUVRANTS : Ouvrant, charnière, serrure ou gâche manquants ou mal fixés, AV. 7.1.2.c.2. ETAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Ceinture de sécurité non conforme aux exigences, AVG. <u>Défaillance(s) mineure(s)</u> 4.15.5.a.1. PRISE DE CHARGE SUR VÉHICULE : Détérioration 4.15.6.b.1. CÂBLE DE CHARGE : Essai non réalisé 6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, AVG. 6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration, AV.																																																																								
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Non concerné par un contrôle technique volontaire																																																																										
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																																																										
N° D'AGRÈMENT : S013S227																																																																										
(9) RAISON SOCIALE : MARIGNANE AUTO BILAN																																																																										
(3) COORDONNÉES : Tel. : 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE																																																																										
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																																																										
N° D'AGRÈMENT : 013S1061																																																																										
SIGNATURE : 																																																																										
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																										
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation		Date de 1 ^{ère} mise en circulation																																																																								
HB-266-FE (F) 02/01/2025		02/01/2025																																																																								
Marque		Désignation commerciale																																																																								
VOLKSWAGEN		TOUAREG R																																																																								
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																																																																								
WVGZZCR4RD024928	M1	VP																																																																								
Type/CNIT		Énergie																																																																								
M1GVWGVPAS04547		EE																																																																								
Document(s) présenté(s)																																																																										
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice																																																																										
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																								
35189																																																																										
MENTIONS LÉGALES																																																																										
- Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié. - Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques). - En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans votre centre de contrôle technique. - Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié). - Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIÈRE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à + 8m/km):</td> <td colspan="4">-6.9m/Km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤30%):</td> <td colspan="2">1%</td> <td colspan="2">13%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">1306daN</td> <td colspan="2">1182daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>293daN</td> <td>316daN</td> <td>199daN</td> <td>194daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td colspan="2">8%</td> <td colspan="2">3%</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>435daN</td> <td>418daN</td> <td>285daN</td> <td>326daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité (≥ 58%):</td> <td colspan="2">58%</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 21%</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Emissions à l'échappement :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>CO ralenti (≤ 0,3%): 0.12% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.07% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.026</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)</td> <td>-4.0%</td> <td>-2.9%</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>				AVANT		ARRIÈRE			G	D	G	D	Ripage (-8 à + 8m/km):	-6.9m/Km				Dissymétrie suspension (≤30%):	1%		13%		Forces verticales :	1306daN		1182daN		Frein de service :					Forces de freinage :	293daN	316daN	199daN	194daN	Déséquilibre (<20%):	8%		3%		Forces de freinage (efficacité) :	435daN	418daN	285daN	326daN	Taux d'efficacité (≥ 58%):	58%				Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 21%					Emissions à l'échappement :					CO ralenti (≤ 0,3%): 0.12% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.07% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.026					Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-4.0%	-2.9%		
	AVANT		ARRIÈRE																																																																							
	G	D	G	D																																																																						
Ripage (-8 à + 8m/km):	-6.9m/Km																																																																									
Dissymétrie suspension (≤30%):	1%		13%																																																																							
Forces verticales :	1306daN		1182daN																																																																							
Frein de service :																																																																										
Forces de freinage :	293daN	316daN	199daN	194daN																																																																						
Déséquilibre (<20%):	8%		3%																																																																							
Forces de freinage (efficacité) :	435daN	418daN	285daN	326daN																																																																						
Taux d'efficacité (≥ 58%):	58%																																																																									
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 21%																																																																										
Emissions à l'échappement :																																																																										
CO ralenti (≤ 0,3%): 0.12% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.07% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.026																																																																										
Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-4.0%	-2.9%																																																																								